

Pour plus d'informations, contacter :  
Jeff Haskins au +254 729 871 422 ou [jhaskins@burnesscommunications.com](mailto:jhaskins@burnesscommunications.com)

**POUR PUBLICATION IMMÉDIATE LE MARDI 26 MARS 2009**

4% en sont réservés aux communautés, le reste étant alloué aux réserves ou à des entreprises d'exploitation forestières commerciales privées, selon RRI.

Le Cameroun vient juste d'annoncer le lancement de la réforme de la Loi Forestière de 1994 qui créait officiellement les forêts communautaires. Les participants des communautés locales espèrent que la nouvelle loi inclura les droits fonciers forestiers coutumiers. Le Ministre Ngolle a indiqué aux participants que son gouvernement était ouvert à l'incorporation des résolutions de la conférence, notamment celles qui ont trait aux droits forestiers et à la gestion forestières, dans le processus de réforme de la loi.

« La demande future du marché international du bois

En outre, la propriété forestière établit souvent qui bénéficie du bois, des minerais et des autres ressources naturelles issues des forêts. La sécurité des droits fonciers joue également un rôle important sur le choix des peuples entre protection ou destruction des forêts. De nombreux chercheurs ainsi que des communautés s'accordent sur le fait qu'une propriété sécurisée est un encouragement fort pour la préservation et l'usage durable des forêts.

La conférence de Yaoundé a été organisée en réponse aux demandes des participants africains de la Conférence Internationale sur l'Entreprise et la Gestion Forestière Communautaire, qui s'est tenue en 2007 à Acre, au Brésil. Lors de cette rencontre, les délégués africains avaient proposé une conférence de suivi en Afrique pour dessiner la route à suivre pour étendre de façon systématique les droits fonciers forestiers des communautés, la gestion locale et l'entreprise aux forêts communautaires en Afrique.

###

**L'Initiative pour les Droits et les Ressources (RRI)** est une nouvelle coalition d'organisations visant à déclencher une véritable prise de conscience internationale du besoin essentiel de réforme des droits de jouissance, des politiques et des marchés forestiers, afin d'atteindre au niveau mondial des objectifs tels que le soulagement de la pauvreté, la préservation de la biodiversité et la croissance économique fondée sur la forêt. Les partenaires incluent actuellement l'ACICAFOC (Association de Coordination des Communautés Indigènes et Agroforestières d'Amérique Centrale), le Centre pour la Recherche Forestière Internationale (CIFOR), Civic Response, La Fondation pour le Développement des Peuples et des Communautés (FPCD), le Programme pour les Peuples des Forêts (FPP), Forest Trends, Le Centre International pour l'Agroforesterie (ICRAF), Intercooperation, L'Union Mondiale pour la Nature (